

Assemblée Générale cad'EAU du samedi 15 juin 2019

Lieu : source Saint-Barthélemy à SALERNES

Président de la réunion : Michelle Perez

Secrétaire de la réunion : Sophie Schonert-Caumon

Les présents : François Dehlinger, Georges Baroni, Marie-Pierre Delavaud, Jean-Claude Schaechter, Gérard Toussan, Michelle Perez, Sophie Tabarly, Jean-Bernard Almela, Francine Kopp, Michel Apostolo, Marc Soriano, Sophie Schonert-Caumon, Catherine Jouanneau, Elise Sicard, Alain Berson.

1-Historique : au printemps 2018 première assemblée générale.

-En juin 2018 création de l'association collégiale cad'EAU réunie 10 fois depuis.

-Début des réunions d'information publiques : la première ayant eu lieu aux Arcs en décembre 2018. Avec la création d'un PowerPoint décrivant notre action et présentant l'association, ainsi que la situation en Dracénie autour de la gestion et de la distribution de l'eau.

-Simultanément :

Signature des pétitions par commune sur les marchés ; et distribution de tracts.

-Deuxième réunion publique à Lorgues dans le cadre d'un ciné débats le 11 octobre 2018. À noter la présence de Monsieur Debray et Monsieur Balbis respectivement maires de Sillans la Cascade et Villecroze.

Monsieur Balbis s'est d'emblée beaucoup investi à nos côtés pour nous expliquer comment une petite commune comme Villecroze peut faire pour conserver une gestion publique de l'eau.

-troisième réunion publique à Salernes le 6 avril 2019 en partenariat ADUES/cad'EAU.

-quatrième réunion publique à Sillans la cascade en partenariat avec l'association ASPE (Association de protection de l'environnement), Dont le président est Michel APOSTOLO.

Monsieur Balbis était encore présent ainsi que le maire de Sillans la cascade. Cette commune est en délégation de service public, il faut donc souligner le courage de ce maire qui a osé se confronter à des communes de taille similaire qui n'ont pas le même type de gestion de l'eau.

-Cinquième réunion publique le 1er juin 2019 à Barjols à la demande du collectif barjolais en (Monsieur Di Mergia). Cette commune n'est pas de notre communauté d'agglomération mais est gérée en régie publique. C'est intéressant de discuter de ces problématiques avec des communautés de communes proches et ainsi montrer qu'il s'agit un problème d'ordre général.

-Par la suite nous avons poursuivi la campagne de signature de pétitions aux Arcs puis à Saint Antonin et à Sillans. Au jour d'aujourd'hui nous avons 900 signatures ne

serait-ce que sur Lorgues pour 10000 habitants.

-Marc rappelle qu'à l'origine , la première réunion publique a pu avoir lieu aux Arcs suite à un entretien avec l'adjointe au maire (Devenue maire entre-temps)Madame Gonzales ainsi que l'adjoint aux finances Monsieur Lamat . Ce sont des soutiens de taille, ayant les mêmes objectifs que nous et il faut s'appuyer sur eux pour pouvoir bénéficier de salles et de logistique, d'outils et d'informations techniques adaptées.

2-la suite de nos actions:

-Amélioration et adaptation régulière et progressive du PowerPoint pour le mettre en adéquation avec chacune des communes dans lesquelles nous avons organisé nos réunions publiques. Réalisation d'un PowerPoint un peu plus général. Cet outil est encore améliorable au fil du temps.

Les élus des communes de Bargemon de Taradeau et Montferrat contactés n'ont pas donné suite.....

Il faudra donc s'appuyer sur nos propres ressources pour communiquer avec des citoyens de ces communes, et ainsi avoir des référents dans l'ensemble des communes de la Dracénie.

-Gérard Toussan précise que nous sommes dotés d'un site créé par Jean-Claude. Ce site a connu la visite de 5000 visiteurs déjà, en 9 mois d'existence.

Elise demande si il y a déjà eu des commentaires ou des questions de visiteurs.

Jean-Claude répond que pour l'instant, ce type de communication n'est pas possible sur le site. Il répond que l'on ajoutera une façon de laisser un commentaire à l'avenir. Catherine Jouanneau propose également que l'on puisse entrer en contact à partir d'un mail depuis le site.

-Catherine demande également si le PowerPoint est accessible sur le site CAD'EAU Jean-Claude répond que le PowerPoint était trop lourd mais a été envoyé à tous les membres de l'association par l'intermédiaire de We Transfer.

-Nous remercions Var matin pour son soutien et pour les dernières publications ainsi que celles à venir.

-Il est à noter que suite au ciné débat de Lorgues, il a été fait part de cet événement mais il n'y a pas eu d'allusion sur notre association Cad'eau.

Michel APOSTOLO précise que les journalistes représentants de var matin, sont autonomes et que le comité de rédaction bloque certaines associations qui sont peut être étiquetées politiquement.

Sophie précise qu'à chaque fois que nous avons des entretiens avec les pouvoirs publics ou avec les médias, il faut rappeler que notre association est apolitique et qu'il y a des élus de tous bords politiques qui sont revenus à une gestion publique de l'eau.

-rencontre avec Monsieur Audibert Troin : le rendez-vous est pris pour le 4 juillet nous devons faire un choix pour mettre en place une délégation de trois personnes. Et nous souhaitons qu'elle soit mixte. Cette rencontre a été envisagée pour donner suite à une lettre de cad'EAU demandant que nous participions à la commission consultative des services publics.

Nous avons longtemps attendu une réponse à cette sollicitation et ce malgré des relances de notre part.

L'argument qui a été donné pour justifier cette attente et les non réponses, est que la loi NOTRe n'était pas encore en vigueur ...

Organisation de cet entretien : l'assemblée générale mandate ses représentants Pour apporter les pétitions et justifier le fait que ce sujet préoccupe de nombreux citoyens de la Dracenie.

L'axe des débats devrait s'appuyer, toujours à la demande de l'assemblée générale réunie ce jour, sur la charte de l'eau rédigée par Alain Berson membre de l'association. Il s'agira d'expliquer À Monsieur Audibert Troin, que l'on souhaite qu'il présente cette charte au conseil de la communauté DPVA.

L'assemblée générale vote à L'unanimité (15 votants) , que les membres de cette délégation seront les volontaires suivants : Gérard Toussan ; Marc Soriano ; Sophie Schonert-Caumon.

-Michel parle des difficultés sur Draguignan lié au contrat renouvelé pour 30 ans avec Veolia.

Sophie Tabarly dit qu'il faut saisir l'occasion des municipales qui arrivent car c'est un enjeu majeur.

-Gérard continue à suivre les thèmes des réunions du conseil communautaire de DPVA... Didi a assisté au plus grand nombre. Il a été décidé que nous suivrons l'ordre du jour pour chaque réunion et que nous n'y assisterons que lorsque cela aura un rapport avec notre thématique.

-Il faut que nous organisions des réunions de quartier à Draguignan pour présenter notre association.

-Il ne faut en tout cas pas compter sur une rupture de contrat selon Jean-Claude, cela coûte très cher.

-Il faut que les actions à venir se fassent en lien avec les associations environnementales : il y a déjà un lien qui a été fait avec l'association de Sillans. S'appuyer également sur des collectifs d'autres communes qui sont sur le terrain pour développer notre action sur toute la Dracenie, et fédérer autour de notre action d'autres adhérents.

-Le Correspondant de Var Matin (Michel Peneau) nous propose de contacter les radios et les télévisions locales pour faire parler de nous le plus possible. Il s'agit de forger un vrai groupe de pression sur DPVA.

-Autre action envisageable : le camp du Cannet des Maures nous propose de participer au forum des convergences citoyennes le 30/6. (Suite au ciné débat citoyens autour du film « j'veux du soleil » de François Ruffin, Gérard Toussan a été invité avec Cad'EAU).

L'assemblée générale est d'accord pour occuper un stand. Marc propose d'imprimer le PowerPoint simplifié pour pouvoir s'appuyer dessus et débattre.

La charte de l'eau (plastifiée en A3) sera elle aussi mise à l'honneur ... nous sommes d'accord pour qu'une banderole soit fabriquée... Élise?

Le documentaire d'Élise Lucet y sera projeté et commenté également.

Voté à L'unanimité des 15 présents.

Francine propose de s'intégrer à cette action dans le cadre plus général de la défense des services publics.

Des pétitions seront mises à disposition pour signature. D'une part la pétition pour les communes de la Dracénie et d'autre part une pétition plus générale pour les personnes qui ne seraient pas issues des communes de la Dracénie.

Jean-Claude ajoute qu'il existe sur le site un lien vers la pétition plus générale.

-François dit qu'il faudrait que l'on soit présent dans les différentes fêtes des associations début septembre et qu'il faut d'ores et déjà demander aux municipalités une invitation...

-Michel APOSTOLO dit que **Monsieur Véran, président de l'association des maires de France a pris position, devant tous les autres maires de France afin que les communautés de communes laissent le choix aux municipalités sur la façon de gérer l'eau.** Michel dit qu'il contactera Monsieur Veran pour savoir combien d'autres maires ont pris position dans ce sens.

-Catherine propose que l'on s'appuie encore sur Villecroze car il y a eu un discours du premier adjoint lors d'un événement associatif . Suite à ça il y a eu la rédaction et le vote d'une motion destinée à protéger les gens du compteur linky... le conseil municipal a voté à l'unanimité cette motion. Il faut donc s'appuyer sur les élus pour aller plus loin encore élargir le combat sur tous les aspects écologiques ...

-Jean-Bernard propose que nous nous adressions aussi aux gilets jaunes du rond-point du Muy, Gerard propose de voir d'abord si ce n'est pas redondant avec le forum des convergences du Cannet des maures.

-Jean-Claude précise qu'ADUES participe chaque année à la journée des associations.

Il nous propose un stand type avec la charte plastifiée , une banderole éventuellement des T-shirts avec le logo de CAD'EAU.

Gerard précise que dans certaines municipalités pour participer au forum des associations il faut être de la ville concernée. Il faut donc s'y prendre à l'avance.

Marc dit qu'il n'y aura sans doute pas de problème pour participer au forum des associations sur les communes où l'on a déjà fait les réunions publiques.

-Francine parle de l'autorisation qui a été donnée par le maire de Draguignan, dans le cadre de l'opération «voisins vigilants », de s'organiser et donc de se réunir dans les comités de quartier. Pourquoi ne ferions nous pas la même chose au sujet des compteurs linky et avec CAD'EAU...?

3-point suivant : rotation sur le rôle de représentant légale de l'association : Gérard Toussan se propose pour prendre la suite de Jean-Claude Schaechter. En effet, nous nous sommes mis d'accord dès le début de CAD'EAU pour que les rôles majeurs ne soient pas occupés toujours par les mêmes personnes.

Vote : pour À l'unanimité des 15 membres présents.

Gérard Toussan sera pour le nouveau mandat, le représentant légal de l'association cad'EAU.

~~Lui incombent donc la gestion des responsabilités et des finances de l'association.~~
Le siège social reste à son adresse. La liste modifiée des membres du collège (voir Annex 1) est **votée à unanimité**. Le changement dans les statuts du représentant légal est aussi **voté à unanimité**. Ces modifications seront communiquées à la préfecture pour être conforme avec les règlements concernant les associations (loi 1901).

4-Rapport financier à joindre par Jean-Bernard. Il est à préciser pour répondre à la question de François que la MAIF coûtera 70 € par an à CAD'EAU.

Bilan financier avec un petit solde positif

Rapport financier voté à l'unanimité des 15 votants présents.

Le présent rapport d'activité est voté à l'unanimité des 15 adhérents présents.

Organisation de l'entretien avec Olivier Audibert Troin :

Marc et sophie T proposent que notre association ait 3 axes d'interventions : d'abord : présenter rapidement l'Association ,discuter à partir de la charte de l'eau ,faire valoir le nombre de personnes ayant signé les pétitions .Et enfin nous réitérerons notre demande de participer à la commission consultative des Services publics dès que la loi NOTRe sera en vigueur.

-Gérard Toussan rappelle que dans la charte il y a l'engagement de rester en service public au fur et à mesure des ruptures de contrat de droit privé ...

Alain propose en rendant les pétitions que nous demandions la position des maires de nos communes.

-François propose de présenter le nombre de pétitions aux maires de chacune de nos communes avant de faire le total devant Olivier Audibert TROIN.

-Francine rappelle que si nous étions une association reconnue d'utilité publique, nous pourrions déduire les adhésions des impôts ...

-Georges pense que comme les élus sont tous en fin de mandat (et Olivier Audibert Troin en fin de mandat de présidence de DPVA), il risque d'y avoir des réponses édulcorées ou un manque de prise de responsabilité.

-Michel APOSTOLO rappelle qu'il est urgent d'agir car les élections sont un point d'appui de notre action : nous pouvons convaincre les élus que nous pouvons revenir en gestion publique par une mutualisation des moyens dans les communes de DPVA...

-Francine dit qu'il faut donc les pousser à prendre un arrêté pour que les communes aient le choix sur la façon de gérer l'eau.

-Gérard insiste pour que d'ici le 4 juillet les pétitions soient remises aux différents maires des communes signataires.

-Alain rappelle que la loi NOTRe a déjà été modifiée par l'association des maires de France et donc amputée d'une partie, cela redonne un peu plus d'autonomie aux communes.

-Comme les décisions seront prises pour un autre quinquennat il faut leur poser la question de l'utilité de continuer le travail de leurs prédécesseurs quand ils jugent que leur choix n'a pas été forcément légitime.

Signé à le

Michele Perez : président de la séance

Sophie Schonert-Caumon :secrétaire de séance

Annex 1

Membres du collège administratif 2019 - 2020

Jean Claude Schaechter, Salernes
Gérard Toussan, Lorgues
Sophie Schonert-Caumon, Les Arcs
Marc Soriano, Les Arcs
Alain Berson, Salernes
Elise Sicard, Salernes
Michelle Perez, Draguignan
Jean Bernard Almela, Salernes
Christine Fines, Montferrat
Christian Renou, Figanières
Francine Kopp, Draguignan
Dany Guinard-Olivier, Salernes
Gwennaëlle Jezequel, Vidauban
François Dehlinger, Saint Antonin
Michel Apostolo, Sillans la Cascade